

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2019

Revue de Presse n°4 du 17 octobre 2019

Actualités de l'Enseignement Supérieur 2
Actualités de l'Enseignement 1^{aire} & 2^{aire} 5

AEFE-SORES
RP-SORES-2019-10-17

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Loi ORE

«Remise du rapport du comité de suivi de la Loi Orientation et Réussite des Étudiants», MESRI, publié le 07/10/2019.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid145740/remise-du-rapport-du-comite-de-suivi-de-la-loi-orientation-et-reussite-des-etudiants.html>

« Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a reçu le rapport du comité de suivi de la Loi Orientation et Réussite des Étudiants, qui propose des premières pistes de travail visant à accompagner les importantes transformations engagées par le Gouvernement en faveur de la réussite des étudiants. [...]

Dans son rapport, le comité reconnaît les avancées permises par la loi en faveur de la réussite étudiante, notamment grâce à l'introduction, pour la première fois, d'un accompagnement personnalisé et à la création de parcours adaptés pour les lycéens et étudiants. Le rapport souligne en particulier combien la loi a permis d'instaurer, pour les acteurs de l'orientation et de la formation des étudiants, un cadre propice permettant d'assurer aux jeunes une transition sécurisée entre le lycée et l'enseignement supérieur.

Ce rapport souligne que les enjeux de la mise en œuvre de la loi ORE dépassent de loin la seule plateforme Parcoursup et formule des préconisations visant à renforcer la transparence, mais aussi et la pertinence des outils de mesure de la réussite étudiante.

Conformément aux préconisations du rapport qui invite à poursuivre l'effort de transparence entrepris depuis le vote de la loi ORE, une étape supplémentaire sera franchie avec la mise en ligne, dès aujourd'hui sur la plateforme d'opendata « Data ESR », des principales données de bilan de Parcoursup. Cette base de données en accès libre permet d'observer de manière synthétique, pour chaque établissement de l'enseignement supérieur et pour chaque formation, la demande et la satisfaction de celle-ci, ainsi que le profil des candidats et celui des admis de la campagne 2018. [...]

Pour l'année universitaire qui s'ouvre, l'enjeu pour le ministère est en effet d'amplifier les actions sur la réussite en licence, ce qui implique de disposer d'outils partagés d'évaluation de celle-ci. Si les données d'ensemble manquent encore, les premiers éléments établis par filière sont d'ores et déjà encourageants : le taux de réussite en première année de STAPS est plus haut que l'année dernière : 42.69% en 2017-2018, et 54.39% en 2018-2019, soit une augmentation de 11.7 points. Sur la base de ces premières données ainsi que des travaux conduits par l'IGAENR, le ministère procédera désormais à la consolidation d'indicateurs d'ensemble, permettant à la fois de quantifier la persévérance des étudiants et leur succès. [...]

Télécharger le rapport :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/87/7/RAPPORT-CSORE_1187877.pdf



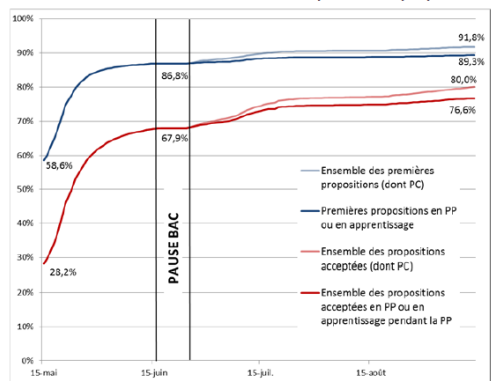
Actu | Parcoursup

«Parcoursup 2019 : les propositions d'admission dans le supérieur - Note Flash n°20», MESRI, publié le 11/10/2019.

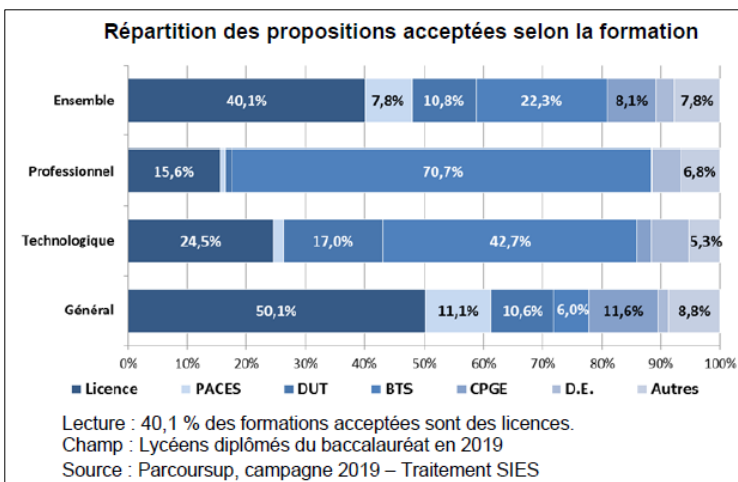
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid145885/parcoursup-2019-les-propositions-d-admission-dans-le-superieur.html>

« Sur l'ensemble des bacheliers 2019 ayant formulé un vœu sur Parcoursup, 92,5 % ont reçu au moins une proposition d'admission toutes phases confondues. Huit bacheliers sur dix ont accepté une proposition au cours de la procédure. Si le délai d'attente moyen est de 4,5 jours avant de recevoir une première proposition, près de six candidats sur dix en ont reçu une dès le premier jour, et près de neuf sur dix (87 %) avant les épreuves écrites du baccalauréat. Les candidats reçoivent alors en moyenne, 4,2 propositions. Pour les bacheliers généraux, la licence représente 50 % des propositions acceptées. [...]

Proportion de candidats ayant reçu une proposition hors CAES et devenir de celle-ci, selon la date de réception de la proposition



Lecture : le 17 juin, 86,8 % des candidats futurs diplômés du bac 2019 avaient déjà reçu une proposition et 67,9 % accepteraient, à un moment ou un autre du processus, l'une des propositions faites avant cette date.
Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019
Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES



Lecture : 40,1 % des formations acceptées sont des licences.
Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019
Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Télécharger la Note en PDF :

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/30/1/NF_2019_20_Parcoursup_1190301.pdf

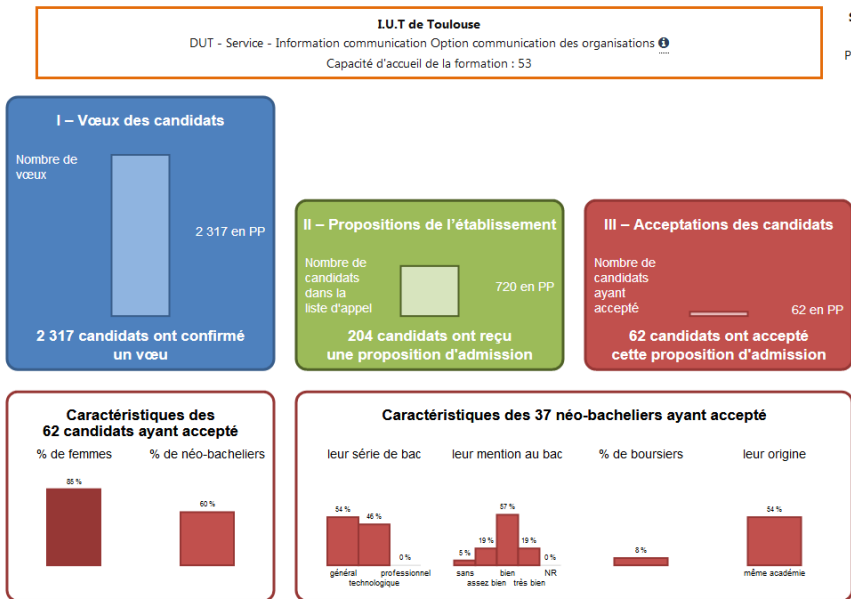
«Explorer les données de Parcoursup», MESRI, publié le 12/10/2019.

<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/explorer-les-donnees-de-parcoursup/>

« Le MESRI met à disposition de tous un jeu de données open data et un outil d'exploration sur les vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et les réponses des établissements via la plateforme Parcoursup qui permettent d'observer pour chaque établissement d'accueil la demande et la satisfaction de celle-ci, le profil des candidats et celui des admis ainsi que d'autres résultats à la fin du processus d'affectation. [...] »

Lien vers l'exploration des données :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&sort=tri>



Actu | Écoles d'ingénieurs

«Écoles d'ingénieurs : cursus courts, le modèle à suivre ? », EDUCPROS, publié le 11/10/2019.

<https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/ecoles-d-ingenieurs-cursus-courts-le-modele-a-suivre.html>

« En 2014, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) est l'une des premières écoles d'ingénieurs françaises à lancer un programme en trois ans. Depuis, son "bachelor de technologie" a fait des émules : une douzaine de programmes semblables ont fait leur rentrée, dans d'autres grandes écoles (ENSILV, ESEO, IMT, Polytechnique...).

Avant elles, certains établissements, comme l'ESTP ou l'ESME Sudria, avaient déjà ouvert des cursus alternatifs au cycle d'ingénieurs, en proposant des licences professionnelles ou encore des BTS. Même si elle reste marginale, cette stratégie de diversification semble gagner du terrain.

"Nous souhaitons répondre aux besoins économiques", explique Antoine Bonte, directeur adjoint des études à l'ESTP. Comme lui, d'autres écoles le remarquent : les entreprises sont en demande de cadres intermédiaires. "Elles n'ont pas toujours besoin d'ingénieurs, développe Odile Sarralié, directrice adjointe des formations à l'EPF. Mais elles perçoivent les BTS ou les DUT comme des formations trop techniques. Il manquait un niveau de diplôme." Un niveau sur lequel se positionnent ces écoles : "Au-delà des connaissances techniques, les titulaires de notre bachelor acquièrent des compétences d'organisation, de planification, de management, etc.", énumère Antoine Bonte.

En parallèle, "beaucoup d'étudiants sont à la recherche d'une pédagogie différente de celle proposée en cycle ingénieur, plus classique", note Assia Spicher, responsable du bachelor ingénierie numérique de l'ESILV, dont le programme prévoit d'entrée des "cours appliqués". Il ne s'agit pas en l'espèce d'obtenir le titre d'ingénieur, mais les élèves peuvent bénéficier du prestige d'une école d'ingénieurs ainsi que de ses enseignants-chercheurs et de ses laboratoires de recherche.

Comme la plupart des bachelors, ce parcours se veut très professionnalisant, ce qui n'empêche pas la poursuite d'études. "Cette offre de formation séduit des candidats et des familles qui craignent la pression des classes prépa", détaille Patxi Elissalde, directeur de l'ESTIA.

Une option qui séduit d'autant plus les lycéens réticents à s'engager pour des études longues. "Le bachelor nous permet d'embarquer des étudiants qui ne sont pas sûrs d'eux", confirme Laurent Champaney, directeur de l'ENSAM. Au lancement de ce cycle en trois ans, l'objectif était d'ailleurs de diversifier les profils des étudiants. Si l'école a réservé son bachelor aux bacheliers STI2D, ses établissements concurrents ouvrent souvent leurs portes à d'autres lycéens, quand le cycle ingénieur est historiquement investi par les scientifiques.

"Ces cursus plus courts permettent d'attirer un public différent, qui ne serait pas venu naturellement en école d'ingénieurs", en déduit Patxi Elissalde. Un public qui vient en complémentarité, et non en concurrence, aux cycles classiques d'ingénieurs, assurent les responsables de formation.

En ouvrant des bachelors, les écoles d'ingénieurs cherchent aussi à rayonner à l'étranger, ce titre correspondant "aux standards internationaux", rappelle Antoine Bonte. "Il est connu internationalement, ajoute Odile Sarralié, et permet donc d'accueillir des candidatures étrangères." C'est d'ailleurs dans cette optique principale que l'école Polytechnique a lancé le sien. Son cursus en trois ans n'a pas pour vocation l'insertion professionnelle, mais bien d'attirer des étudiants étrangers. [...]

La reconnaissance au grade de licence, un enjeu pour les bachelors. En juillet, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a annoncé que les cursus de bachelors pourraient bientôt se voir attribuer le grade de licence. Ce que les écoles attendent avec impatience. "Pour le moment, ces formations aboutissent à un diplôme d'établissement, ce sont donc les écoles qui garantissent leur qualité", explique Elisabeth Crépon, présidente de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et directrice de l'ENSTA Paris. Si le gouvernement ouvre cette possibilité, la CTI pourra alors intervenir pour évaluer ces cursus, et attester de leur qualité. Un texte est prévu pour l'automne. "Il est susceptible de changer la donne, et d'encourager les écoles à lancer ce type de programmes", prédit Elisabeth Crépon.»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Bac 2021

« **Comment sera calculée la note du bac 2021 ?** », **L'ÉTUDIANT**, publié le **07/10/2019**.
<https://www.letudiant.fr/bac/bac-2021/article/comment-sera-calculée-la-note-du-bac-2021.html>

« Le principal intérêt de cette nouvelle formule du bac est la prise en compte du contrôle continu : celui-ci comptera pour 40 % de la note finale, contre 60 % pour les six épreuves terminales. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Les 40 % du contrôle continu représentent en réalité un coefficient de 40 : 10 pour la moyenne des bulletins scolaires, et 30 pour la moyenne des épreuves communes de contrôle continu (E3C) qui regroupent les matières du tronc commun (histoire-géographie, langues vivantes, EPS, enseignement scientifique en série générale et mathématiques en séries technologiques). Pour ces dernières, chacune des 6 matières passées se verra appliquer un coefficient 5.[...]

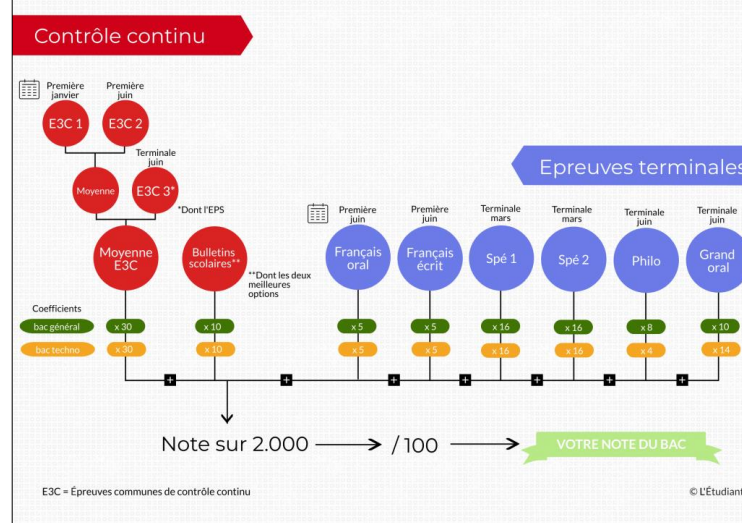
Pour les épreuves terminales, le calcul est simple : on ne les comptera qu'une fois. Pour les bulletins scolaires, c'est presque aussi facile : on fera simplement la moyenne des deux années.

Mais pour le contrôle continu, il y a quelques subtilités. D'une part, toutes les matières ne seront pas évaluées lors des trois sessions d'E3C (deux en première et une en terminale). L'enseignement scientifique au bac général ne fera par exemple l'objet que de deux épreuves, quand la spécialité suivie uniquement en première et l'EPS ne seront jugés qu'une seule fois.

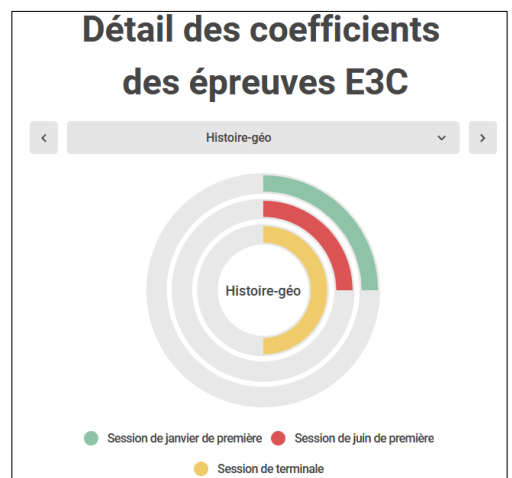
De plus, la moyenne des E3C ne sera pas calculée à partir des trois sessions, mais en deux fois. On calculera d'abord la moyenne des deux sessions de première, puis celle entre cette moyenne et la session de terminale. Ainsi, les E3C passées en terminale compteront pour une plus grande part dans la note finale du bac.

Enfin, notez que les options auront très peu d'influence sur votre bac. Jusqu'alors, avec un coefficient 2 pour chacune, elles pouvaient avoir une influence considérable sur la note finale, jusqu'à vous faire décrocher le diplôme, voire une mention. Désormais, seules les deux meilleures options seront prises en compte, mais dans la moyenne des bulletins scolaires, limitant ainsi grandement leur influence.

Comment calculer votre moyenne au bac 2021 ?



Détail des coefficients des épreuves E3C



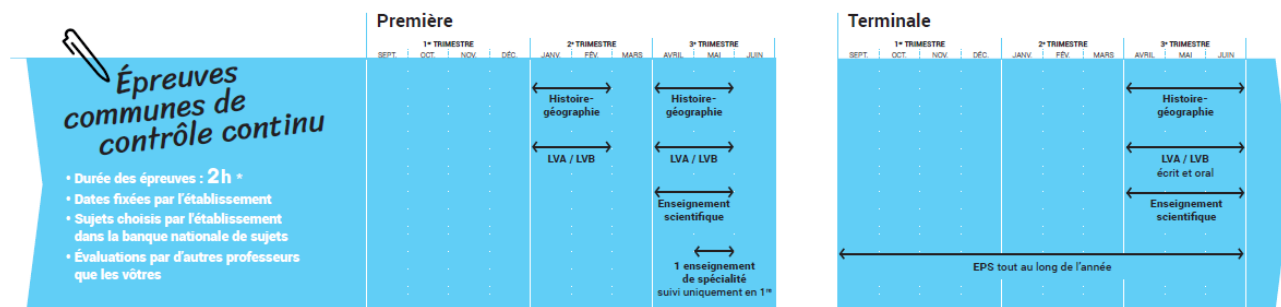
Actu | Bac 2021 (suite)

«**Dépliant "Réussir son baccalauréat 2021, voie générale"**», **EDUSCOL**, publié le **14/10/2019**.

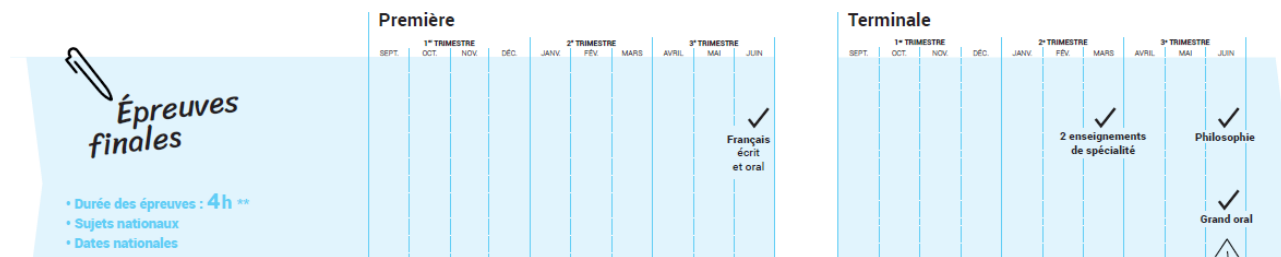
<https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

Télécharger le dépliant en PDF :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/38/3/2019_depliant_1re_G_1191383.pdf



* Sauf : LVA / LVB : au 2^e trimestre de 1^{er}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{er}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de 1^{er}, épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.
Spécialité arts : oral de 30 min.



Voir également le dépliant voie technologique :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/38/1/2019_depliant_1re techno_1191381.pdf

Et le calendrier global 2021 :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/40/0/calendrier_global_2021_infoq_1189400.pdf

Actu | Budget

«**157 milliards d'euros consacrés à l'éducation en 2018 : 6,7 % du PIB**», **MENJ**, publié **10/2019**.

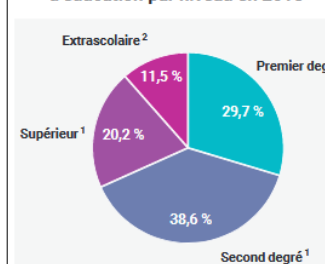
<https://www.education.gouv.fr/cid61665/157-milliards-d-euros-consacres-a-l-education-en-2018-6-7-du-pib.html>

« En 2018, la France a consacré 157,2 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,7 % du PIB. La dépense moyenne pour un élève ou un étudiant est de 8 810 euros. Elle augmente avec le niveau d'enseignement allant de 6 820 euros pour un écolier, 8 780 euros pour un collégien, 11 200 euros pour un lycéen à 11 470 euros pour un étudiant. L'État est le premier financeur de l'éducation (57,4 %), devant les collectivités territoriales (23,4 %). Alors que les départements diminuent leurs dépenses d'éducation depuis 2014, celles des régions se renforcent parallèlement chaque année. Les communes voient leurs dépenses d'éducation croître depuis 2017 suite à un effort sur l'investissement. »

Télécharger la Note en PDF :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/75/1/depp-ni-2019-19-38-157-milliards-euros-consacres-a-education-en-2018_1189751.pdf

►1 Structure de la dépense intérieure d'éducation par niveau en 2018



2018 : données provisoires.
1. Y compris l'apprentissage.
2. Y compris la formation professionnelle continue.
Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, Compte de l'éducation.
Réf. : Note d'Information, n° 19-38. © DEPP